

UN PEU D'AIR FRAIS



ÉDITO
DE

Patrick
Lebrun

Secrétaire académique
SNES-FSU
Clermont

Tous dans la rue !

La loi « travail » présentée par le gouvernement a suscité la colère des salariés du public et du privé, des étudiants et plus généralement d'une grande partie de la société qui s'est retrouvée dans la rue depuis le 9 mars pour demander son abrogation. Ce projet de loi, dont l'inversion de la hiérarchie des normes est la mesure emblématique, serait un véritable recul des droits sociaux pour les salariés du privé, les précaires, et les étudiants qui se sentent trahis par ce gouvernement.

Cette lutte est aussi la nôtre. En effet, qui peut imaginer que le statut des fonctionnaires serait épargné après une telle casse des droits des salariés du privé !

De plus, la lutte contre la réforme du collège, dont le SNES-FSU demande toujours le retrait, est un moyen d'amplifier la mobilisation dans notre secteur, toute victoire sectorielle contre le gouvernement sera un point d'appui pour les autres luttes.

Le 31 doit être une journée de convergence des luttes sectorielles, pour le retrait de la loi El-Khomri, pour le

retrait de la réforme du collège et pour la revalorisation du point d'indice, des salaires et des carrières. C'est pourquoi le congrès du SNES-FSU suspendra ses travaux pour aller manifester demain aux côtés des lycéens, des étudiants et des salariés. Parce que ça le vaut bien !



Arrière toute !

Qu'ils étaient martiaux, Valls et Hollande, quand ils annonçaient la prolongation de l'état d'urgence et avançaient sur la déchéance de nationalité au lendemain des attentats ! En véritable chef de guerre, le Premier ministre n'affirmait-il pas il y a moins de deux mois que ces mesures d'exception étaient « *ce que nous réclam[ai]ent les Français* » face à une menace appelée à « *durer* » ? Devant les caméras de la BBC, n'est-il pas allé jusqu'à déclarer que l'état d'urgence devait perdurer « *jusqu'à ce que Daesh doit éradiqué* » ?

Il serait trop faible de dire que la montagne sécuritaire a accouché d'une souris institutionnelle, puisqu'elle n'a, au final, débouché sur rien. Le recul présidentiel sur la réforme constitutionnelle prouve de la façon la plus cinglante que soit la faiblesse d'un exécutif suspendu en l'air et dont la base sociale s'amenuise jour après jour. Comment croire à un gouvernement qui juge dans un premier temps vital d'« *adapter notre Constitution*

[...] à la réalité de la menace » terroriste, qui pèse de tout son poids pour obtenir une majorité au nom de l'intérêt supérieur de la nation... mais qui finit par piteusement jeter l'éponge ? Un dispositif conçu pour être inscrit dans le marbre de la constitution finit dans les limbes... Comment dire plus clairement à tout un pays que ses dirigeants à la dérive ne savent plus à quel saint se vouer ?

Si ce n'est au Medef. Mais précisément, la défilade de Hollande et de Valls, pourtant inflexibles sur la réforme constitutionnelle jusqu'à hier, doit encourager l'ensemble des salariés à obtenir le retrait de la loi travail. Il ne faut pas être dupe des rodomontades de nos gouvernants. On connaît le destin de ceux qui prétendent rester « *droit dans leurs bottes* » face à la rue. Que ce pouvoir d'autant plus hautain qu'il vacille sur sa base étriquée sache qu'à quelque hauteur qu'il fixe la barre du Vallsothon, le SNES est prêt, avec la FSU, les personnels et l'ensemble des salariés, à la franchir ! ♦

Jean-François Claudon

Paroles à ...

Des personnels en mouvement
p. 2

3 questions à...

Kamuran Karaca, responsable national d'Egitim-sen
p. 2

Aujourd'hui

Le dernier schuss
p. 3

Un peu d'histoire

Du 6 au 18 février 1968
p. 4

Bienvenu(e)s dans notre académie

Sur l'autoroute des vacances...
p. 4

Des personnels en mouvement

CO-Psy et CPE : deux corps dont le métier va être amené à évoluer dans les prochaines années en raison des modifications du cadre statutaire et réglementaire les régissant. Des collègues nous parlent de leurs pratiques au quotidien.



DU CO-PSY AU PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Christine Jarrige et Frédérique Pénavaire, directrices de CIO –l'une dans l'académie de Créteil et l'autre dans celle de Grenoble– en compagnie de Marie-Agnès Monnier CO-Psy de Rouen nous éclairent sur l'évolution de leurs missions.

« Le corps des psychologues est en cours de création, il regroupera les actuels psychologues scolaires, les CO-Psy et les directeurs de CIO. Cette création est une revendication que le SNES-FSU porte depuis 50 ans avec le SNUIPP. Un ancrage réaffirmé dans l'éducation nationale, des points communs, mais aussi des spécificités pour chacune des deux valences, pour des missions claires résolument au service des élèves et des étudiants. C'est ce que nous portons avec vigilance et détermination dans le groupe de travail ministériel qui fonctionne depuis bientôt deux ans.

Nos activités dans les établissements ne seront pas pour autant bouleversées. Mais si l'on veut les exercer pleinement sans courir d'un établissement à un autre en passant par le CIO, le ministère doit recruter pour réduire le nombre de contractuels, qui représentent plus de 50 % du corps. Il doit aussi prévoir des créations de postes dans les académies. Pour mémoire, il n'y a eu aucune création de poste depuis 20 ans chez les CO-Psy.

Toutefois, les CO-Psy et directeurs sont aujourd'hui confrontés aux tentatives répétées de certaines régions qui souhaitent leur imposer des missions en direction des publics adultes dans le cadre du Service Public Régional d'Orientation (SPRO). Ils sont également confrontés, dans de nombreuses académies, à des fermetures de CIO mettant à mal le service public de proximité. »

CPE

Fanny, de l'académie de Grenoble, travaille à Pierrelatte dans la SEP d'un lycée polyvalent avec des élèves en difficultés. Consciente des risques du métier dans les relations avec les élèves, et en particulier avec ceux qui sont en souffrance, elle évoque les propos très forts de mise en garde d'un de ses formateurs quand elle était à l'IUFM : « quand on est CPE, on est une pouille psychique ». Mais elle préfère insister sur les solutions concrètes qu'elle met en place plutôt que sur les problèmes : « je crois aux liens, à

l'humour, au décalage ». Elle apprécie de pouvoir réutiliser ce qu'elle maîtrise dans sa vie personnelle : « Notre personnalité fait notre métier. C'est sur cette base que se renforcent nos gestes professionnels. Je fais de l'improvisation théâtrale et les match d'impro sont un outil efficace pour travailler sur l'estime de soi avec mes CAP ».

Et la nouvelle circulaire ? Tonio, de l'académie de Bordeaux, pense qu'elle clarifie les missions et les champs d'intervention. « On positionne le CPE par rapport aux chefs. Cela bloque la tendance à nous assimiler à la direction et légitime notre suivi individuel au côté des enseignants et notre rôle pédagogique. » Il va même plus loin : « Ce qui est émancipateur, c'est le savoir. Je me suis toujours senti au milieu de la salle des profs ».

Le SNES-FSU n'est pas pour rien dans ses avancées. Et a de bonnes raisons de résister à la réforme du collège, y compris sur le plan de la vie scolaire : « On voit venir de fortes perturbations », affirme Olivier, qui concilie travail dans un collège REP+ de Clermont-Ferrand et responsabilités de secrétaire national adjoint de catégorie. « On doit plus que jamais revendiquer qu'on est acteur et concepteur de notre métier. Surtout après les attentats, où le décalage entre les discours éducatifs du gouvernement et leurs ambitions affichées et la réalité du terrain est flagrant. » Il est en effet possible de garder la main sur son activité professionnelle face aux pressions et aux difficultés.

« Plus ça va, plus je me dis que je suis bien dans mon métier, dans mon territoire ! » Karine est depuis neuf ans dans un LP d'Épinay/Seine. C'est le poste qu'elle a obtenu en arrivant à Créteil. Pour participer à la déconstruction des préjugés de ses élèves, elle organise tous les trois ans journées contre les discriminations et le harcèlement et voit les jeunes évoluer dans la durée, passer de la défiance et de la provocation au respect et à l'identification. « Alors qu'ils avaient été insupportables lors de la première journée, à la fin de l'année, je les ai vus applaudir l'intervenant qui leur annonçait qu'il venait d'épouser son compagnon ! » Le syndicalisme l'a aidé à affirmer un positionnement professionnel fort, et c'est ce qu'elle essaie maintenant de transmettre à ses jeunes collègues. ❖



7 QUESTIONS À...

Egitim-sen, un des principaux syndicats de l'éducation en Turquie.



Kamuran Karaca, responsable national

Que pouvez vous nous dire à propos de la vague d'attentats qui touche votre pays ?

Nous avons déjà subi trois attentats terroristes ces cinq derniers mois. Nous pensons que le gouvernement n'a pris aucune mesure susceptible de les éviter. D'ailleurs, il a sans doute des liens avec ce qu'il s'est passé, dans le but de stopper le mouvement pour la démocratie.

Êtes-vous directement concernés par la répression du régime ?

Les pressions sont nombreuses contre nos membres qui pourtant ne font que lutter pour la paix et la démocratie. Actuellement, dix mille syndiqué-e-s font l'objet d'une enquête et risquent au moins des sanctions disciplinaires. D'autres sont poursuivi-e-s par la justice. La situation de nos trois camarades universitaires arrêtés et mis en prison pour avoir signé une pétition en faveur de la paix est emblématique, sans parler des seize autres qui ont été licencié-e-s. Des organisations sœurs comme le SNES-FSU ont déjà écrit des lettres de solidarité à notre égard mais aussi de protestation adressées au pouvoir en place. Nous souhaitons amplifier la solidarité internationale et invitons nos soutiens à participer à la conférence internationale que nous organisons en Turquie le 24 et 25 juin. L'attitude du gouvernement français vis à vis du président Erdogan affaiblit notre cause. Il serait utile que l'opinion publique demande à ceux qui gouvernent de cesser cette collaboration.

Dans cette situation, quels sont les problèmes majeurs auxquels l'éducation est confrontée ?

La privatisation de notre système éducatif est dramatiquement avancée. Le gouvernement turc soutient financièrement n'importe quelle entreprise qui crée des écoles privées. L'éducation devient une marchandise plutôt qu'un droit. Dans le même temps, les autorités veulent introduire la religion dans les programmes par tous les moyens et vont jusqu'à ouvrir des salles de prières pour les élèves en maternelle ! Mais le pire a lieu à l'est du pays, dans les territoires kurdes où se déroulent des opérations militaires criminelles. 150 000 élèves ne peuvent plus aller en cours depuis huit mois et 20 000 professeurs ne peuvent plus enseigner. De nombreux écoliers et beaucoup de nos membres ont été tué-e-s ou blessé-e-s. Malgré tout, nous continuerons à nous battre pour la démocratie et les droits humains.

L'INVITÉ



Bruno Lévêder,
Secrétaire général du SNASUB

Nous faisons face à deux urgences : la revalorisation et la question des moyens. Nous militons pour l'augmentation des traitements car, dans notre champs de syndicalisation où les catégories B et C sont majoritaires, nous sommes cerné par les bas salaires. Nous nous battons par ailleurs, avec les personnels, pour contrer les velleités néo-managériales de l'administration. Les pressions sur les agents

administratifs et les gestionnaires sont d'autant plus fortes que 8000 postes ont été supprimés de 2004 à 2012. Cela représente les personnels de 20 rectorats ! Notre second combat concerne les crédits de fonctionnement. Difficile de travailler dans une DSDEN quand il n'y a que deux départs courrier par semaine... Pour améliorer les conditions de travail des agents, il faut créer des postes. Le bilan de l'ère Hollande est à ce titre plus qu'insuffisant : à ce jour, nous ne dénombrons par exemple que 250 créations de postes dans l'administration scolaire...

LE CHIFFRE DU JOUR

48

c'est la moyenne d'âge des délégués

EXPO...

Pensez à visiter l'exposition photos organisée par l'IRSHES à l'occasion des 50 ans de la fondation du nouveau SNES en 1967.

